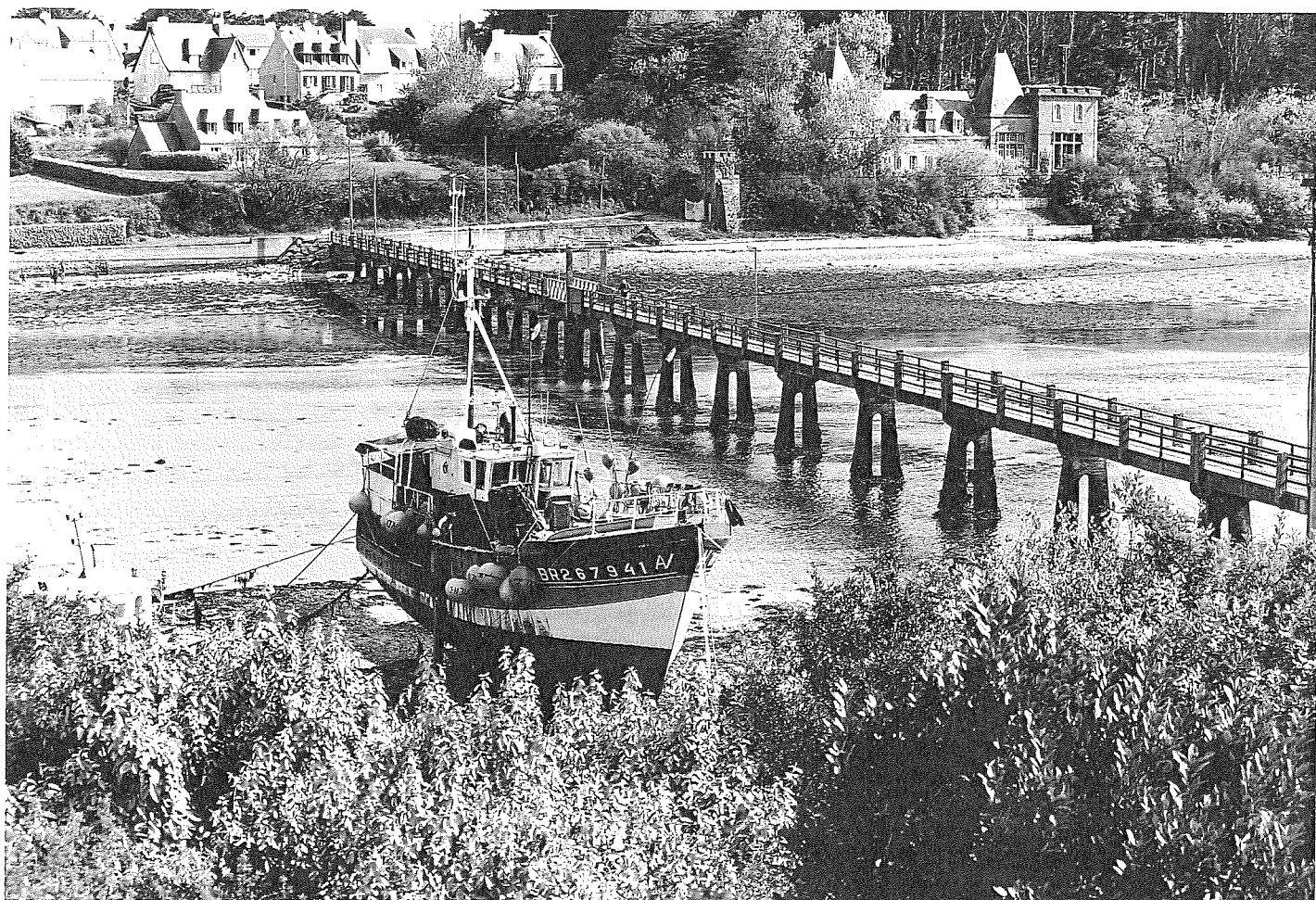


LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan



La Passerelle du CROAE

BULLETIN COMMUNAL

N° 65

MAI 1997



SOMMAIRE

Editorial

Budget 97

Travaux et Urbanisme

Enfouissement des Aériens

Jeunesse : contrat loisirs

Tourisme

Commission Communication :

Christian COUTURE, Alain LE VEN, Ariel STRABONI, Xavier JEAN, Marie-Aude LAINE, André DORANGE, Gilbert MANAC'H.

Photos : Alain LE VEN
Pascal LISI

Prochain bulletin : Un bulletin municipal ouvert aux associations sera publié au début du mois de juillet . ce sera l'occasion pour les associations de développer leurs activités.

Les articles sont à remettre au secrétariat de la mairie pour le 16 juin dernier délai.

EDITORIAL

Cette année le vote du budget coïncidait avec l'arrivée des premières hirondelles. Heureux présage ? En ces temps que l'on dit maussades, il est certes préférable d'implorer le ciel pour obtenir ce que les politiques ne savent plus faire : nous redonner la joie de vivre. Cela étant - et ce sera ma seule allusion à la campagne législative - la situation financière de la commune est saine : une stabilité remarquable des taux d'imposition des impôts locaux, un coefficient d'endettement dans la normale des communes de même importance, une capacité de financement qui doit permettre l'atteinte à court et moyen terme des objectifs d'aménagement que le Conseil Municipal s'est fixés.

L'un de ces objectifs vise la rénovation de l'hôtel de Beauséjour. Depuis 1989 il a fait couler de l'encre et de la salive. Une connaissance de la situation financière de la commune aurait pourtant suffi à calmer les ardeurs de ses inconditionnels. Les études de cette opération ont été confiées à la SAFI qui doit nous communiquer ses conclusions très prochainement. Les arguments qui militent en faveur d'une réhabilitation de l'hôtel sont bien connus : mise en valeur d'un élément majeur du patrimoine architectural, insuffisance et exigüité des locaux de l'actuelle mairie.

Un troisième argument, plus rarement évoqué, concerne les locaux communaux dans leur ensemble qui ne peuvent actuellement satisfaire toutes les activités associatives et communales. Deux cas récents en apportent la preuve : le relogement de la « Bibliothèque pour tous » et des clubs de danse et de gymnastique. Dans le premier cas le problème a été résolu grâce à la bonne volonté du club des Mouettes. Dans le second cas, la solution envisagée pourrait convenir aux utilisateurs puisqu'il n'y aurait pas de changement d'affectation de la salle. Cependant, sur un plan plus général les difficultés demeurent. Entre autres l'association musicale « Euphonia » exerce ses activités dans un local trop petit et les expositions organisées sur la commune doivent emprunter des locaux privés. Il est évident que la libération des locaux de l'actuelle mairie donnera plus d'aisance. Pour Beauséjour une décision rapide, accompagnée d'un échéancier de réalisation, s'impose et, en tout état de cause, avant le fin de l'année.

Les autres actions d'aménagement nécessiteront également des prises de décisions. Quoi qu'il en soit je considère que Beauséjour est un cas qu'il convient de traiter séparément car sa réhabilitation, et les conséquences qu'elle engendre, sont un facteur qui contribuera au renforcement de la cohésion communale. A notre époque c'est ce dont nous avons le plus besoin.

Le Maire
Christian COUTURE

BUDGET 97

Le mois de Mars, comme chaque année a été bien occupé par la préparation des budgets ; celui de la commune bien entendu mais aussi celui du Port, de l'Assainissement et un budget exceptionnel concernant la création d'un lotissement communal.

A- Le budget de la Commune est caractérisé par un certain nombre de points :

1) Le maintien des taux de fiscalité communale. Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux, ceux-ci sont pratiquement inchangés depuis 1989. La communauté de communes a elle aussi décidé de gel le sa fiscalité : le contribuable Conquétois n'aura donc pas d'augmentation de ses impôts locaux au-delà de l'inflation, sauf modification de sa situation locative.

2) La diminution du coefficient d'endettement. Il s'agit du remboursement des emprunts en intérêt et capital rapporté aux recettes de fonctionnement. Ce coefficient d'endettement actuellement ramené à 25 % est dans la norme départementale. Il est souhaitable de le maintenir à ce niveau. Le maintien des taux de fiscalité et le maintien du coefficient d'endettement sont les deux principaux critères guidant la réflexion lors de l'élaboration du budget communal.

3) Evolution du budget de fonctionnement. L'évolution entre 1996 et 1997 est négative aussi bien en recettes qu'en dépenses. 1996 : 11 425 573 F ; 1997 : 11 070 749 F. Cette évolution négative s'explique par une recette moindre en taxe professionnelle, un rappel de taxe professionnelle de 600 000 F avait été encaissé en 96. Certaines dépenses sont d'autre part prises en charge par la communauté de communes, en particulier le contingent d'incendie qui l'an dernier était de 126 000 F.

4) L'Autofinancement. Il est calculé par la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement et de cette différence il faut soustraire le remboursement du capital des emprunts.

En 1997 les recettes sont de	11 070 749 F
les dépenses sont de	9 111 750 F
la différence de	1 958 999 F
les dotations aux amortissements	73 778 F
donc le virement à la section d'Investissement	1 885 221 F
le remboursement du capital des emprunts est de	1 623 334 F
L'autofinancement est donc de	261 887 F
Chiffre auquel il faut ajouter le loyer du village vacances	330 000 F
qui dans le budget est passé en investissement soit	
On peut donc considérer l'autofinancement à hauteur de	591 887 F

5) Evolution de la dette dans le budget communal.

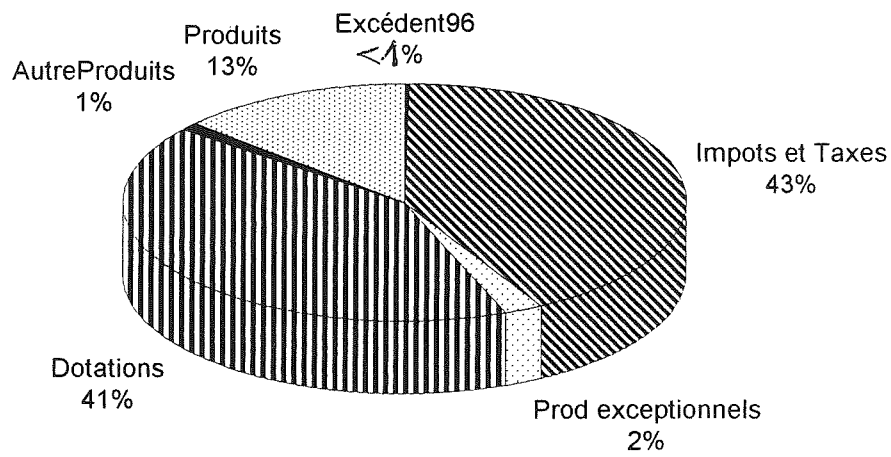
En 1996 nous remboursions en intérêts	1 402 300 F
En 1997 nous rembourserons	1 196 000 F
soit un gain de	206 300 F
En 1996 nous remboursions en capital	1 675 540 F
En 1997 nous rembourserons	1 623 334 F
soit un gain de	52 206 F

En intérêts et capital, la commune remboursera donc en 1997 258 506 F de moins qu'en 1996.

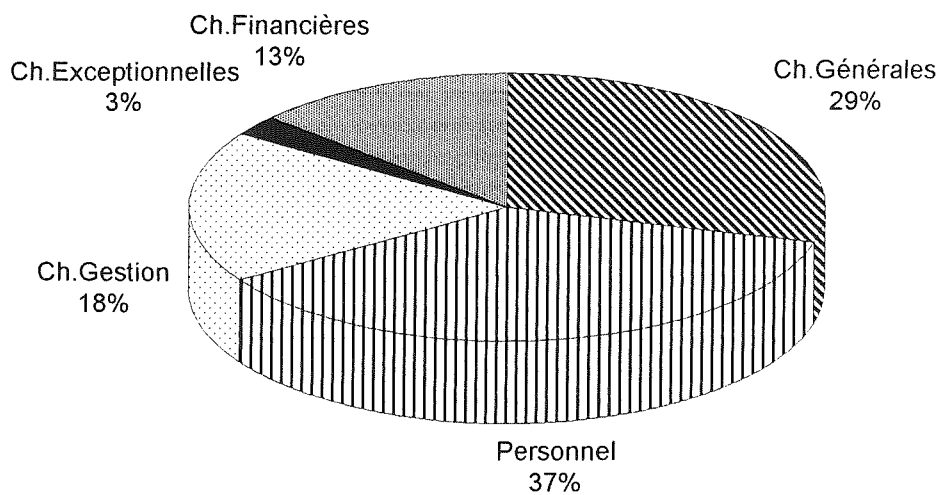
Représentations graphiques des chapitres de la section de fonctionnement en recettes et dépenses

Budget Communal 97

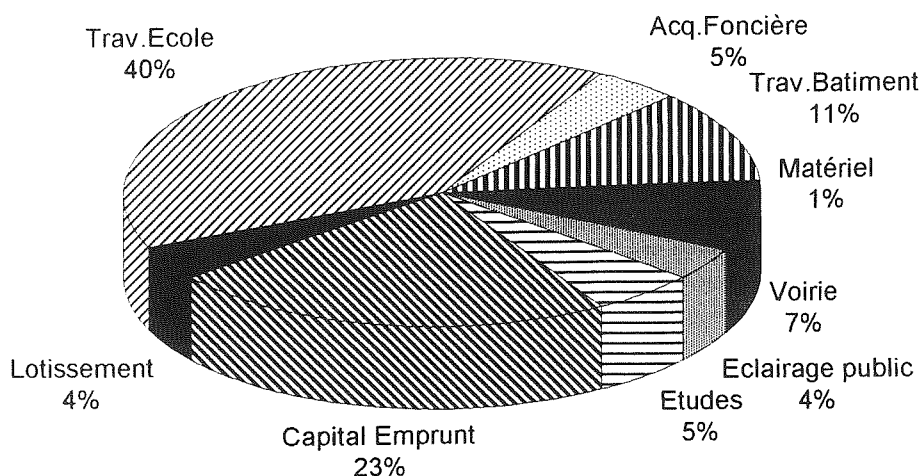
Section de Fonctionnement: RECETTES REELLES: 11.070.749 F



Section de Fonctionnement: DEPENSES REELLES: 9.111.750 F



Section d'Investissement:DEPENSES:7.048854 F



Pourcentages des différentes réalisations 97 du Budget Primitif de la Commune

B - Le budget du Port

Peu de choses à dire sur le budget annexe du Port. La section de fonctionnement est arrêtée à une somme de 1 022 210 F contre 1 067 748 F l'an dernier. L'investissement est sans changement. Il sera étudié au cours de l'année une renégociation des emprunts réalisés lors de la construction du Quai Vauquois et de la cale. Cette renégociation devrait nous permettre de diminuer sensiblement les remboursements en intérêt et capital au cours des 7 prochains exercices. En même temps que l'assainissement, le quai Vauquois sera bitumé dans sa partie sud.

C - l'Assainissement

1997 verra se dérouler la 4ème tranche pour un montant important :
3 500 000 F
La section d'exploitation s'équilibre à :
1 054 278 F
la section d'investissement est de 5 785 095 F

D - Lotissement Communal.

La comptabilité publique oblige les communes à mettre en place un budget annexe quand il y a création de lotissement. Ce lotissement est prévu dans un terrain situé Rue Croas ar Veyer qui avait été acquis par la commune pour un montant de 238 000 F. Nous avons prévu 50 000 F de frais d'études et c'est donc une somme de 288 000 F qui apparaît au budget. Cette somme variera bien sûr au fil des mois en fonction des travaux qui seront effectués pour viabiliser l'ensemble. Le budget ne trouvera son équilibre qu'après la vente des parcelles.

L'adjoint chargé des finances communales se tient, sur rendez-vous à la disposition des administrés pour tous renseignements que ceux-ci désireraient.

Guy LE GOFF

Adjoint aux Finances

TRAVAUX ET URBANISME

La Commission de Travaux et d'Urbanisme a préparé durant plusieurs mois le programme d'études et de travaux à proposer au Conseil Municipal. Celui-ci en a pris acte et en a affirmé les choix lors du vote du budget primitif le 5 avril.

L'axe principal d'effort pour cette deuxième année de plein exercice de vos élus concerne les grandes études qui, lorsqu'elle seront achevées, permettront de donner à notre Commune l'image d'une cité vivante, dynamique et agréable à vivre.

Les grandes études de 1997

Elles concernent les opérations suivantes :

1) L'Aménagement du Centre Ville :

L'appellation du terme Centre Ville, consacrée par l'usage local, est déjà un signe. Ce centre regroupe, depuis la place de Brest, les rues Jourden, Poncelin, Corneille, la place de Llandeilo, l'ensemble des commerces de notre cité, l'église et en périphérie les écoles et collège.

Cet ensemble supporte l'essentiel du trafic local et de transit à destination des îles, et apporte les contraintes de stationnements* des véhicules, en particulier l'été et les jours de marchés ou de fêtes locales. (malgré le parking Botrel ouvert en 1996).

Dans l'optique de cet aménagement futur, le réseau d'assainissement des immeubles riverains de ces rues a été réalisé en 1994 et la mise en souterrain des réseaux aériens d'électricité, de téléphone, de sonorisation et l'installation de lanternes nouvelles d'éclairage public se sont achevées en mars 1997.

Le Conseil Municipal a décidé d'améliorer l'identité de la ville et de confier l'étude de l'aménagement de surface de chaussées et place du centre ville à une équipe d'architectes urbanistes et paysagistes. La consultation publique a été faite et le choix s'est porté sur le cabinet de l'Atelier de l'île, représenté localement par Mr et Mme QUELEN, architectes urbanistes et paysagers à Brest, et dont les références sont nombreuses.

Cette étude sera effectuée dans les mois à venir. Les commerçants et la population seront largement associés à ces orientations, afin que le Conseil Municipal puisse décider avant la fin de l'année de l'option à retenir pour une réalisation les années suivantes.

2) L'Aménagement de l'Entrée de Ville :

L'image que l'usager perçoit à son arrivée au CONQUET se découvre au carrefour de la route de Brest et de la route de St Renan, à l'étang de Kerjean.

Entre ce carrefour et celui de la rue Kennedy, à la gendarmerie, existe une zone de séparation avec la ria du port qui se prolonge jusqu'à la passerelle du Croaë, en passant par le lavoir de Prat-ar-C'halvez, l'ancienne usine d'iode, le centre de loisirs « les dauphins ». A l'évidence ce secteur requiert une mise en valeur paysagère et piétonnière de qualité.

Par souci d'unité, le Conseil Municipal a décidé de confier l'étude de cet aménagement à une équipe d'urbanistes et de paysagers. La consultation publique a été menée de manière concomitante avec celle du centre Ville, et le choix s'est porté sur Mr et Mme QUELEN.

Cette étude sera menée dans les mêmes délais que la précédente.

3) L'Aire de loisirs des Blancs-Sablons :

Le massif des Blancs-Sablons a une vocation de loisirs évidente. La commune l'avait bien compris en créant il y a 15 ans un camping 2 étoiles de 400 places en arrière de la dune, depuis acquise par le Conservatoire du littoral. De même la légion St Pierre avait créé une colonie d'été pour les enfants à Kerber. Enfin le point d'Accueil Jeunes et le terrain adjacent de rugby n'avaient pas eu le succès escompté.

Aujourd'hui, les besoins des usagers en qualité de loisirs ont évolué. Aussi le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir une étude de modernisation de l'ensemble du camping du Théven, de la colonie de Kerber, du Terrain de sport.

L'étude d'orientation et de faisabilité a été confiée à la Société d'Aménagement du Finistère (SAFI) en Mars.

4) L'immeuble de Beauséjour :

Le parc et cet immeuble ont été acquis par la commune auprès de la ville de Brest qui les utilisait en centre aéré. L'ouverture du parc au public a permis au fil de ces dernières années les réalisations suivantes : création du Village de Vacances géré par une association, construction de loisirs (terrain de basket, jeux d'enfants, aires de manifestation), ouverture de l'Office de tourisme et du Musée local.

L'affectation de l'immeuble en Mairie et Salles d'exposition et d'associations avait été analysée en 1994 par un cabinet privé.

Le Conseil Municipal a décidé en mars de confier l'étude de destination de cet immeuble à la SAFI. Celle-ci se faisant dans la lignée des orientations fixées en 1994 mais en se finalisant sur la faisabilité concrète de l'opération, et en particulier sur la fonctionnalité des volumes existants et sur la qualité et la solidité de l'immeuble (état des murs, de la charpente, des planchers).

En fonction des résultats de ce diagnostic le conseil municipal pourra prendre sa décision de poursuivre le projet.

5) Le Lotissement Communal :

La persistance remarquable des demandes de permis de construire de ces dernières années (15 maisons nouvelles et 15 agrandissements de pavillons par an) a décidé le conseil municipal de lotir un terrain communal de 7700 m2 situé rue de Croas-Ar-Veyer prolongée en direction de la résidence du Ponant.

Les études ont été confiées à la DDE et les esquisses seront proposées au Conseil Municipal en juin.

Une dizaine de lots, en accession à la propriété individuelle seront offerts.

6) Les Ports :

a- Le port de plaisance

Les craintes mentionnées, quant au dépôt des 46 000 m3 de matériaux à extraire pour le creusement du bassin de plaisance se sont malheureusement confirmées. La Direction de l'Environnement, dont l'inspecteur des sites s'est rendu sur place en janvier, n'a toujours pas fait connaître sa position.

b- Le port de pêche

Le Département qui assure pour le compte de la commune la maîtrise d'oeuvre de la construction de la nouvelle cale St Christophe pour les pêcheurs envisage le démarrage des travaux en septembre.

c- Le port de Commerce

Le Département n'a pas à ce jour fixé son choix quant à la construction de la gare de Pen Ar Bed. Il propose une nouvelle implantation au pied de la falaise. Cette solution a la préférence de la commune, le bâtiment de la SNSM demeurant en l'état.

d- Le parking saisonnier de stationnement des véhicules à Ker-an-Aod sera à nouveau exploité cet été.

7) La Salle des Sports :

L'isolation thermique et acoustique de la salle omnisports Kermarec est très mauvaise. Une étude va être entreprise pour remédier à cet état de fait.

8) Modification du POS :

Quelques terrains (Portez, Lochrist, Croas Ar Veyer) supportent une limitation de hauteur de construction à 6 mètres. Une modification du POS est en cours pour aligner ces hauteurs sur celles fixées par le POS.

L'enquête publique se déroulera en mai.

LES TRAVAUX DE 1997

Penser aux études est bien, direz-vous, mais réaliser celles-ci est mieux. Voici les travaux courants programmés cette année.

1 - La Voirie

- poursuite du réseau d'assainissement : le Streat-Hir, le Port de Pêche, le Camping du Théven, Kérangoff : une centaine de maison pourront être raccordées au réseau.
- extensions aériennes du réseau d'éclairage public : Rues Le Guerrannic, Kervidré, Pierre Loti, Le Théven, le Streat-Hir.
- Terre-plein du Port de Pêche
- Réfection de chaussées rues De Mun, Jourden, Pierre Loti, Impasse de Kerjean et de Kérandiou
- Canalisation des eaux pluviales à Portez
- Changement de 150 plaques de rues
- Installation de 2 panneaux d'accueil à l'entrée du Conquet
- Acquisition de barrières de manifestation

2 - Les Bâtiments

- Construction de l'Ecole Maternelle Jean Monnet dès septembre
- Rénovation des blocs sanitaires du camping le Théven
- Construction d'un bureau supplémentaire à la Mairie
- Construction d'une chambre froide au Restaurant Scolaire
- Construction d'un jeu de boules

Gilbert MANAC'H

Vice-Président Commission
des Travaux

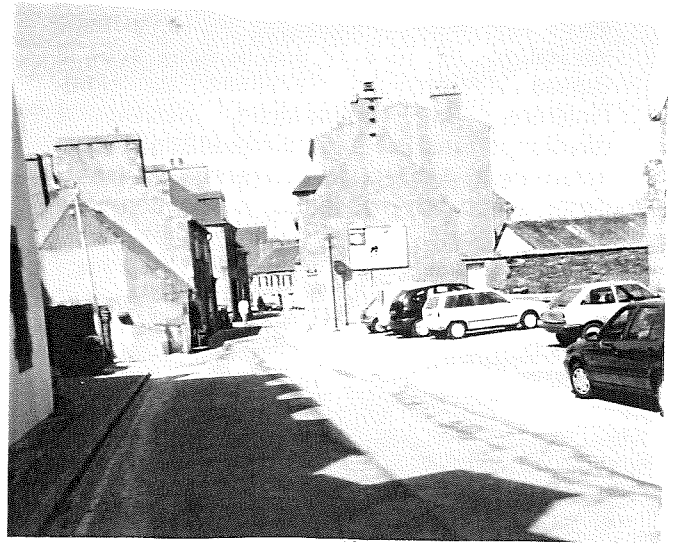
UNE OPERATION D'ENVERGURE : L'ENFOUISSEMENT DES AERIENS



La rue Poncelein : Avant

En 1996 la Commune a entrepris, dans le cadre de la mise en valeur de la ville, l'enfouissement des aériens.

Cette opération réalisée en collaboration avec le syndicat d'électrification a, dans un premier temps, permis de mettre en souterrain les réseaux aériens de la place de Llandeilo, des rues Jourden, Clémenceau, Lombard, Briant, Poncelein et de la venelle du Chenal du Four.



Après

La participation financière de la commune a été de 25 % pour un montant de travaux estimé à 1 633 000 F.

Cette action sera poursuivie. Elle entre, avec les études d'aménagements paysagers (ria du Conquet, de l'étang de Kerjean au Centre de Loisirs) et du Centre Ville (Place de Llandeilo Rues Poncelein et Jourden) dans le cadre de l'amélioration de l'image de la ville, porte d'entrée du futur Parc Marin et de son environnement.



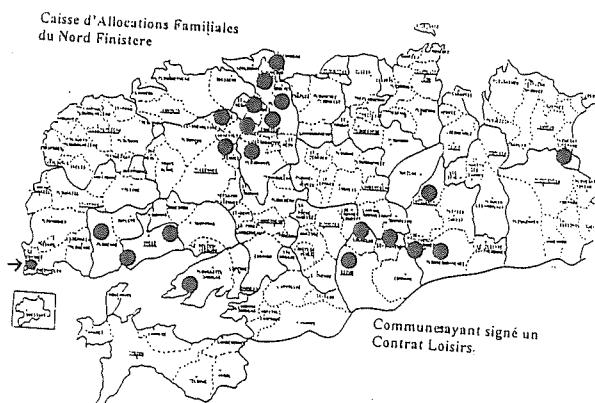
La rue Clémenceau : Avant



Après

JEUNESSE : UN CONTRAT LOISIRS SIGNE AVEC LA CAF

Au mois de mars dernier, la commune, après une large concertation entreprise avec les jeunes de 13 à 18 ans, a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales du Nord-Finistère, un contrat-loisirs destiné à développer des loisirs de sur leur temps libre, notamment pendant les vacances scolaires. Cette action, correspondant à une demande des adolescents, est aussi une continuité au Centre de Loisirs Communal « Les Dauphins » ouvert aux plus jeunes.



la mise en place s'est effectuée grâce à l'élaboration d'un diagnostic, établi conjointement avec la CAF, la Jeunesse et Sports, les Elus et le Responsable du Centre de Loisirs. Cette démarche, conduite l'année dernière auprès des jeunes, a abouti à un certain nombre d'expériences révélatrices. Ils ont montré une volonté à s'investir dans l'élaboration de leurs loisirs et dans le cadre d'actions plus spécifiques liées à l'environnement et à l'animation.

Ce contrat est convenu pour une durée de 3 ans, une période pendant laquelle la CAF du Nord Finistère s'engage à intervenir financièrement au titre de la prestation loisirs qui s'ajoute aux autres aides.

Il a pour objectif de développer des loisirs accessibles à tous les jeunes parallèlement à leurs activités au sein d'associations sportives et culturelles. Cette initiative devrait permettre de développer durablement des loisirs relatifs au nautisme par la découverte du canoë-kayak, à la plongée avec le concours du club subaquatique de l'Atlantide, à l'organisation de mini-camps qui sont de véritables apprentissages à la vie en groupe et au développement des responsabilités. Ces projets d'activités se déroulent dans le cadre du CLSH avec le concours de Michel LANGLOIS Directeur du Centre et d'animateurs saisonniers. Cet Espace-Loisirs fonctionne uniquement durant les vacances scolaires, trois jours par semaine de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures du mardi au jeudi avec l'organisation de soirées à l'initiative des adolescents, le lundi et le vendredi de 19 heures 30 à 22 heures 30 au local situé au CROAE.

A. LE VEN
Adjoint aux Affaires Scolaires-Loisirs-Jeunes



Les représentants de la CAF du Nord Finistère et Christian COUTURE, Maire signant le contrat loisirs 13/18 ans.

TOURISME

Tous les éléments sont réunis pour prédire une excellente saison touristique 97. La Bretagne a le vent en poupe : le beau temps de l'été 96 et de ce printemps 97, les retombées des campagnes de promotion du Comité Départemental du Tourisme, du Groupement d'intérêt Touristique des Pays de Brest et du pays d'Iroise produisent leurs effets. Depuis trois ans la fréquentation touristique est en hausse. Cette année un effort tout particulier a été fait en direction de la clientèle anglaise qui, depuis quelque temps boudait notre région : notre présence au salon de Bristol ce mois d'Avril, la remontée de la livre anglaise... les inciteront à revenir..

L'accueil de nos visiteurs se prépare activement :

- au camping les travaux vont bon train : aménagement paysager de l'entrée, réaménagement de certains emplacements, plantation de 60 arbres, continuation de la rénovation des blocs sanitaires, et surtout remise en état du système d'assainissement.

- à l'office du Tourisme, ouvert toute l'année, une convention de partenariat a été signée entre l'office et la commune ; mise en réseau informatique de l'ensemble des offices « des Pays de Brest » notamment pour la mise à jour des hébergements disponibles ; un écran accueil, consultable de l'extérieur, permet, surtout aux heures de fermeture de l'office, d'obtenir tous les renseignements pratiques de la ville ; un nouveau mobilier, réalisé par Xavier JEAN, Vice-Président de la Commission Tourisme, rend l'accueil très chaleureux.

- en ville les travaux d'embellissement continuent : pourtour de l'église, W-C public, enfouissement des lignes électriques, parterres fleuris etc...

- à signaler aussi, la mise en service au mois de juin, par un privé, d'un bateau à fond de verre pour la visite des fonds marins autour des îles ; le classement en « Rando Plume » des gîtes de Kéringar... autant de plus pour notre tourisme.

Nous faisons tous des efforts pour faire venir les touristes, mais ce qui compte

encore plus, c'est de savoir les fidéliser, leur donner l'envie de revenir et au premier rang des facteurs qui conduiront à ce but il y a l'accueil. L'accueil est affaire d'état d'esprit, c'est vrai, mais c'est aussi la qualité du service et la gentillesse face aux attentes de nos visiteurs.

Y.QUERE
Adjoint au Tourisme

Si tous les médias se prêtent à dire que la France a du retard en informatique, on peut dire le contraire de l'office de tourisme du Conquet. En effet, mis à part notre écran de renseignements (fabrication maison) qui a fonctionné pendant les vacances de Pâques, l'office s'est doté d'un « TC Accueil », logiciel de renseignements concernant le pays d'Iroise pour l'instant, et dans le futur les pays de Brest.

Une mise en réseau permet d'avoir dans chaque office toutes les disponibilités d'hébergement au jour le jour, les animations et les curiosités de chaque commune.

Comment cela marche t-il ?

Chaque office crée sa propre base de données en y mettant tous les renseignements de sa commune. Puis l'ordinateur principal (basé à St-Renan pour le pays d'Iroise) vient prendre et mettre à jour tous les fichiers de toutes les communes, par le biais d'une ligne téléphonique. Ceci se faisant bien sûr la nuit pour ne pas gêner l'exploitation. Un gros fichier prend environ trois minutes pour se mettre à jour, et le lendemain matin, l'office peut démarrer sa journée avec des données réactualisées.

Cela paraît assez compliqué, mais c'est toujours plus difficile à expliquer qu'à voir, alors faites le premier pas, et venez faire une visite à l'office de tourisme, nous vous attendons.

X.JEAN
Vice-Président Commission
Tourisme/Loisirs



La plage des BLANCS-SABLONS